

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2019

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2019 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 2 avril
 - b) Réunion du 7 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle
4. Autres activités
 - a) Atelier projet « Confiance »
 - b) Matinale « France Bleue Lorraine »
 - c) Réunions « iode » Préfecture
 - d) Conférence des Présidents de CLI
 - e) Réunions chargés de mission CLI
 - f) Restitution de l'évaluation sur la participation du public dans le secteur nucléaire menée par l'IRSN en 2018
 - g) Consultation de la CLI sur l'extension du Plan particulier d'intervention (PPI) à 20 km
 - h) Réunion de concertation sur les objectifs des réexamens de réacteurs de 1300 MWe
 - i) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - j) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

1. Les réunions de la CLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, a présidé les deux réunions de l'année 2019, qui se sont tenues respectivement le 2 avril et le 7 novembre.

a. Réunion du 2 avril

Cette réunion s'est déroulée au CNPE de Cattenom et a rassemblé 19 membres.

Les sujets traités ont porté en premier lieu sur le bilan des activités de 2018 et les projets de 2019 du CNPE de Cattenom, les acquisitions foncières d'EDF autour de la centrale, l'équilibre entre les biocides et la gestion du risque légionelles au CNPE, et le partenariat entre le CNPE et l'Institut de Soudure à Yutz, relatif aux actions de contrôle non destructif des activités nucléaires.

Puis 3 événements de niveau 1 ont été discutés :

- Événement sûreté lié à l'indisponibilité d'un des moteurs diesels de secours de l'unité de production n°3 (déclaration le 2 janvier 2019)
- Événement sûreté lié au défaut du dispositif de graissage d'une pompe sur l'unité de production n°4 (déclaration le 12 février 2019) – mais cet événement est redescendu au niveau 0 le 6 juin 2019.
- Événement radioprotection lié à la contamination externe d'un intervenant à l'avant-bras (déclaration le 22 février 2019),

Enfin, la Préfecture de la Moselle a présenté le sujet de l'élargissement du Plan particulier d'intervention (PPI) à 20 km et de la nouvelle campagne d'iode dans ce périmètre.

La Présidente de la CLI a clos la réunion en présentant le rapport d'activité et le rapport d'exécution budgétaire pour l'année 2018, qui ont été approuvés par les membres.

b. Réunion du 7 novembre

La réunion du 7 novembre s'est déroulée au Département de la Moselle. 28 membres de la CLI étaient présents.

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, qui renforce les missions des CLI, cette réunion était ouverte au public. 2 personnes étaient présentes dans le public. Par ailleurs, la chaîne de télévision luxembourgeoise RTL a filmé une partie de la réunion.

Les enjeux liés aux épisodes de canicule pour la Moselle, l'écart de fabrication Framatome sur le traitement thermique de détentionnement (TTD) de soudures de générateurs de vapeur, 6 événements sûreté de niveau 1 intervenus entre avril et octobre 2019 liés :

- à la détection tardive de l'indisponibilité d'une vanne du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur sur l'unité de production n°4 (déclaration le 5 avril 2019),
- à l'indisponibilité d'une vanne d'alimentation en vapeur sur l'unité de production n°1 (déclaration le 10 septembre 2019),
- à la détection tardive de l'indisponibilité de l'automatisme de fermeture de vannes sur le circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur sur l'unité de production n°2 (déclaration le 10 septembre 2019),
- au réglage inapproprié de l'alarme de surveillance du flux neutronique sur l'unité de production n°3 (déclaration le 30 septembre 2019),
- à la détection tardive de l'absence de mise en place d'obturateurs sur l'unité de production n°3 (déclaration le 30 septembre 2019),

- à la détection tardive de la dégradation du couvre joint d'un puisard sur l'unité de production n°3 (déclaration le 2 octobre 2019), ainsi que le Plan national de gestion des déchets et matières radioactives et la gestion des déchets du site de Cattenom ont été traités en commun par le CNPE de Cattenom et l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Puis, les arrêts de tranche de l'année 2019 ont été présentés par le CNPE, l'avancée du chantier des Diesels d'ultime secours par l'ASN, et l'avancée des travaux concernant le Plan particulier d'intervention par la Préfecture de la Moselle.

En fin de réunion, les membres de la CLI ont approuvé le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2020.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a. Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2019, la centrale a déclaré 44 événements significatifs sûreté (ESS) de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons, et 7 événements de niveau 1, soit un total de 51 ESS. Par ailleurs, EDF a déclaré au niveau national des événements sûreté de niveau 1, dits « génériques », c'est-à-dire qui concernent plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom : 2 événements génériques de niveau 1 et 8 événements génériques de niveau 0 ont ainsi été déclarés en 2019 concernant Cattenom. Les événements génériques ne sont pas présentés lors des réunions de la CLI.

En outre, la centrale a déclaré 13 événements significatifs de radioprotection de niveau 0 et 1 événement significatif radioprotection de niveau 1, ainsi que 5 événements significatifs pour l'environnement, et 1 événement significatif transport.

Les informations au sujet des événements sûreté sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Département, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom.

Aucun membre de la CLI n'a souhaité participer à une inspection en 2019.

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Département de la Moselle qui, en raison d'un environnement budgétaire toujours plus contraint, ne peut assumer entièrement les frais de communication de la CLI de Cattenom, poursuit sa diffusion papier limitée de la Lettre aux communes et aux EPCI du PPI, ce qui permet de maintenir le budget à l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont élevés à 11 750 € en 2019.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°19 s'est réuni le 2 avril 2019.

La Lettre de la CLI n°19 comporte un éditorial évoquant l'élargissement du Plan particulier d'intervention (PPI) à 20 km et les réunions au sujet de la nouvelle campagne d'iode, un article sur le partenariat entre l'Institut de Soudure à Yutz et le CNPE au sujet des activités de contrôle non destructif, un article plus approfondi sur le sujet traité par l'éditorial, en mentionnant notamment la nouvelle doctrine et son impact sur l'urbanisme, ainsi qu'une rubrique « le chiffre » autour des 20 km du nouveau PPI. Puis la Lettre revient sur le bilan des activités du CNPE en 2018 et sur ses projets en 2019, présente les événements de niveau 1 intervenus à la centrale entre novembre 2018 et avril 2019, et annonce la réunion publique de la CLI du 7 novembre 2019.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°20 s'est tenu le 7 novembre 2019.

La Lettre de la CLI n°20 contient, quant à elle, un éditorial ainsi qu'un article sur le Plan national de gestion des déchets et matières radioactives ainsi que la gestion des déchets du site de Cattenom, un article sur les enjeux liés aux épisodes de canicule pour la Moselle, une infographie « lode les 6 réflexes » assortie d'un rappel pour aller retirer les comprimés en pharmacie, un article sur la campagne d'arrêts de 2019, une rubrique « le chiffre » qui recense les 6 sources électriques de secours d'une centrale nucléaire, et un article sur les 6 événements de niveau 1 déclaré à l'ASN entre avril et octobre 2019 .

La Lettre d'information de la CLI n°19 a été diffusée au cours de la semaine du 3 au 7 juin 2019, et le numéro 20 lors de la semaine allant du 16 au 20 décembre 2019, de manière restreinte en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du périmètre PPI de 10 km, pour mise à disposition du public. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page Facebook du Département de la Moselle et via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Département de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectifs de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et

indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur la page CLI du site internet du Département de la Moselle.

Depuis 2013, une rubrique « point sûreté » liste désormais les événements sûreté intervenus au CNPE à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Participation à l'atelier du projet de recherche européen CONFIDENCE

Le 8 janvier, la secrétaire de la CLI a participé à l'atelier France du projet de recherche européen CONFIDENCE, intitulé « Les acteurs locaux face à un accident nucléaire et ses conséquences : quelles ressources pour comprendre et agir face à la complexité et l'incertitude ? ».

Le programme s'étend sur 2017-2019 et vise à améliorer la gestion des incertitudes dans les phases d'urgence et de transition entre l'urgence et le post-accident dans la perspective d'une meilleure protection des populations affectées par un accident nucléaire et ses conséquences.

L'atelier était destiné à un groupe pluraliste d'acteurs (membres de CLI et de l'ANCCLI, représentants associatifs, experts indépendants, IRSN, ASN, protection civile). Il poursuivait un triple objectif :

- donner à voir la complexité de situations d'urgence et de post-accident sur la base du retour d'expérience de situations (les participants ont travaillé en groupe sur des études de cas japonais, pour élargir à une gestion de tels cas en France),
- faciliter l'identification et la discussion des incertitudes et dilemmes posés aux personnes affectées par une telle situation,
- faciliter la discussion autour des stratégies des acteurs locaux de gestion de l'urgence et du « post-urgence » dans le contexte français.

b) Matinale « France Bleu Lorraine »

Le 20 mars, la Vice-Présidente de la CLI a donné une interview lors de l'émission matinale de la radio France Bleu Lorraine, délocalisée dans le bâtiment formation de la centrale de Cattenom. Elle y a évoqué le rôle de la CLI et sa vision du CNPE de Cattenom en tant que Maire d'une commune située à la frontière luxembourgeoise.

D'autres membres de la CLI ont également été interviewés, en tant que représentant de leur institution : M. Didier OSSEMOND, Président du GIM'Est, et M. Thomas SEILNER, Expert des questions nucléaires au Ministère de l'Environnement sarrois.

c) Réunions « iode » Préfecture

Dans le cadre de l'élargissement du Plan Particulier d'Intervention à 20 km, une campagne de distribution d'iode a été menée par la Préfecture pour le périmètre situé entre 10 et 20 km. Entre mars et juin 2019, l'information a été donnée par le Préfet aux Maires, pharmaciens, médecins, ainsi qu'aux populations (particuliers, ERP, établissements scolaires), par l'intermédiaire d'un courrier. Puis, des réunions d'information à destination des Maires ont été organisées par la Préfecture : le 3 avril pour les territoires de Metz et de Thionville, le 16 avril pour le territoire de Forbach-Boulay. La CLI y était conviée, aux côtés de l'ASN, de l'ARS, de l'Education Nationale et du CNPE de Cattenom.

Une conférence de presse a eu lieu en Préfecture le 18 septembre 2019. Le Préfet de la Moselle, aux côtés du CNPE de Cattenom, de l'ASN et de la Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, ont exposé les enjeux liés à une éventuelle évacuation des populations en cas d'accident nucléaire et ont évoqué les conditions de distribution des comprimés d'iode, notamment dans le périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI) élargi à 20 km.

d) Conférence des Présidents de CLI

Suite à l'atelier de réflexion sur le futur de l'ANCCLI, organisé dans le cadre du renouvellement du bureau de l'ANCCLI en septembre 2017, une journée d'échanges à l'intention des Présidents de CLI sur l'évolution des rôles des CLI et de l'ANCCLI a été organisée à l'Assemblée des Départements de France le 9 avril.

La CLI de Cattenom était représentée par sa secrétaire, qui a été rapporteuse d'un groupe de travail. Les différents groupes ont traité tous les sujets selon une méthodologie proposée par le Cabinet MUTADIS. Chaque atelier comprenait deux sessions successives où ont été traités l'ensemble des 8 défis identifiés. Les défis concernaient à la fois l'implication des acteurs du territoire, les conditions pour les CLI d'analyse des enjeux de sûreté et de transparence nucléaire, mais aussi les synergies possibles entre les CLI ou encore le renouvellement intergénérationnel de la fonction sociétale d'information et de vigilance sur la sûreté. 20 recommandations ont été formulées (cf. document joint), portant sur le fonctionnement quotidien des CLI, la formation et la montée en compétences des CLI, ainsi que l'information du public et des acteurs locaux. Elles servent d'ores et déjà d'orientation à l'ANCCLI dans la réalisation de ses travaux.

e) Réunions chargés de mission CLI

L'ANCCLI a décidé de proposer aux chargés de mission des CLI des temps de formation lors de ces journées d'échanges visant à s'informer mutuellement sur leurs actualités et à échanger sur des points précis, dans le but de rester en alerte sur les sujets d'actualité.

Le 13 juin, la secrétaire de la CLI a ainsi assisté à une formation sur les principes généraux de sûreté nucléaire organisée par l'IRSN, et le 11 octobre à une réunion plus classique d'échanges de bonnes pratiques entre chargés de mission CLI. Lors de cette seconde réunion, GREENPEACE a présenté la méthode pour accéder à des documents sensibles en matière nucléaire, tandis que le cabinet CASSIOPEE a présenté le nouveau projet de guide d'accueil destiné aux nouveaux membres de CLI.

f) Restitution de l'évaluation sur la participation du public dans le secteur nucléaire menée par l'IRSN en 2018

Suite à l'évaluation faite par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) en 2018, à laquelle deux membres de la CLI de Cattenom ont participé, M. Thomas SEILNER, Expert du Ministère de l'Environnement de la Sarre et M. Bernard ZENNER, 1^{er} adjoint au Maire de Cattenom, une restitution a été organisée le 28 juin à Paris, en présence de M. Bernard ZENNER.

Pour mémoire, il s'agit d'une étude lancée pour réaliser un état des lieux de la participation du public dans le secteur nucléaire (liée à la démarche ACN, impulsée en 2008, et qui a pour vocation de renforcer et d'effectuer un suivi de l'application de la convention d'Aarhus dans le domaine du nucléaire). ACN2, incarnant le deuxième volet de la démarche, a pour objectif de dresser un état des lieux des pratiques d'implication de la population, et d'être un catalyseur de ce mouvement de transparence et de participation.

L'IRSN a donc souhaité solliciter les membres de CLI afin d'obtenir des retours d'expériences quant à leurs missions et leurs difficultés relatives à la participation des citoyens au processus décisionnel en matière nucléaire.

Il a été constaté, par exemple, une évolution de la transparence dans les pratiques des parties prenantes jugée plutôt positive mais, dans le même temps, une difficulté à mobiliser le public et un manque de disponibilité des membres de CLI.

g) Consultation de la CLI sur l'extension du Plan particulier d'intervention (PPI) à 20 km

La CLI de Cattenom a été consultée par le Préfet de la Moselle au sujet de la révision du PPI à l'occasion de son passage à 20 km. Ses membres ont pu prendre connaissance des différentes fiches du PPI et y apporter des remarques et commentaires.

La nouvelle doctrine du PPI repose sur trois zones : phase réflexe de mise à l'abri sur 2 km, phase immédiate d'évacuation sur 5 km et phase concertée sur 20 km visant des actions de protection des populations. Le PPI évoque également les enjeux liés à l'évacuation des populations et des animaux, ceux liés à la distribution d'iode, ainsi que l'organisation des services de secours et les liens avec les pays frontaliers.

h) Réunion de concertation sur les objectifs des réexamens de réacteurs de 1300 MWe

Mis en service entre 1984 et 1993, les réacteurs d'EDF d'une puissance de 1300 MWe vont atteindre d'ici quelques années leurs 40 ans de fonctionnement : leur réexamen périodique devra déterminer les conditions dans lesquelles ils pourront fonctionner au-delà de cette durée. EDF a proposé à l'ASN les grands objectifs et le programme de travail de ce réexamen périodique, incluant les travaux et les contrôles qu'elle envisage de mener sur ces réacteurs. L'ASN a instruit en 2019 les orientations proposées par EDF, incluant la consultation de son groupe permanent d'experts pour les réacteurs.

Comme cela avait été fait pour le 4e réexamen des réacteurs de 900 MWe, l'ASN a organisé, en complément d'une consultation en ligne, une réunion d'échange sur les grands objectifs à atteindre pour encadrer le quatrième réexamen périodique des réacteurs de 1300 MWe (RP4-1300), afin de l'aider dans sa prise de position à venir sur ces objectifs. La CLI de Cattenom été représentée par M. Bernard ZENNER, 1^{er} adjoint à la Mairie de Cattenom, M. Roger SPAUTZ, représentant de Greenpeace Luxembourg et M. Olaf MÜNICHSDORFER, Premier Conseiller de Gouvernement du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

i) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, en sa qualité de Trésorière adjointe de l'ANCCLI, a participé à la réunion de bureau du 8 février et au Conseil d'administration (CA) de l'ANCCLI le 17 juin.

La Vice-Présidente faisait partie de la délégation du CA ayant rencontré les Commissaires et le Président de l'ASN le 26 novembre. Les discussions ont porté sur les axes stratégiques de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs ASN-ANCCLI 2019-2022 et sur les actions

phares de 2019. A ce titre, les membres du bureau ont évoqué les 20 recommandations issues du séminaire des Présidents de CLI organisé en avril en partenariat avec l'ADF, le guide d'accueil pour les membres de CLI, les 8 capsules vidéo sur les PPI, les 19 fiches thématiques du groupe d'experts scientifiques associés et le Livre Blanc en cours de rédaction sur la problématique de l'entreposage du combustible en piscines.

Par ailleurs, elle était présente, accompagnée de la secrétaire de la CLI, lors de l'Assemblée générale du 26 novembre. Ont été évoqués :

- le bilan de la concertation nationale sur les conditions de prolongation de fonctionnement des réacteurs 900 MWe au-delà du 4^e réexamen périodique de sûreté,
- le suivi des actions menées conjointement avec l'IRSN (entre autres les dialogues techniques déchets et sûreté),
- l'actualité des groupes de travail de l'ANCCLI et notamment l'actualité du groupe de travail sur les déchets de très faible activité (TFA), chargé d'alimenter la réflexion dans le cadre du débat public au sujet du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR),
- les 20 recommandations du séminaire des Présidents de CLI d'avril 2019 (cf. document joint),
- le baromètre IRSN, qui a fait l'objet d'une présentation et d'un débat.

j) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

Le 27 novembre s'est tenue à Paris la 31^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI. Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, M. Roger SPAUTZ, représentant de Greenpeace Luxembourg, M. Kevin MORIN et Mme Brigitte BECKER de la Préfecture de la Moselle, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

La première table ronde a porté sur l'association des CLI dans la préparation à la gestion de crise, tandis que la deuxième table ronde a choisi de discuter de la vigilance citoyenne sur l'impact environnemental des installations nucléaires.